

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ÉTUDE INRA-IGN SUR LES FREINS ET LEVIERS FORESTIERS

La forêt française tient une place centrale dans la lutte contre le réchauffement. Elle stocke en effet près de 90 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an, soit près de 1/5 des émissions nationales de gaz à effet de serre. Et ce rôle devrait s'accroître d'ici à 2050. Faut-il pour les accompagner exploiter davantage nos forêts? C'est la question centrale de l'étude menée par l'INRA et l'IGN, à la demande du ministère, et rendue publique en juin dernier.

► Deux stratégies opposées

Ses auteurs ont cherché à déterminer quel type de gestion forestière¹ serait, à moyen terme, le plus bénéfique pour le climat :

- une gestion peu intensive basée sur la régénération naturelle où le volume annuel de CO₂ stocké sur pied grimpe à 130 millions de tonnes en 2050 ;
- une exploitation beaucoup plus soutenue accompagnée d'une politique volontariste de plantation où le puits forestier de CO₂ chute mais où les émissions évitées sont plus importantes par effet de substitution.

Les deux schémas sont-ils équivalents? Non, répondent les chercheurs, qui introduisent un paramètre supplémentaire : l'effet du réchauffement en cours sur la santé des forêts. « La capacité de l'écosystème forestier français à stocker du carbone se trouverait fortement réduite », constatent-ils.

1. Sur la base de l'importance des prélèvements annuels.



► Avantage à l'intensification

Pour le coordinateur de l'étude, Jean-François Dhôte, directeur de recherche à l'INRA, l'avantage revient ainsi à une valorisation intensive de la ressource sylvestre. « L'accumulation de carbone dans les forêts est réversible, explique-t-il. Elle peut être affectée par le changement climatique ou par des aléas tels que tempêtes, incendies ou invasions biologiques. À l'inverse, les émissions de CO₂ évitées par l'utilisation du bois comme énergie ou comme matériau sont irréversibles. » Des aides publiques conséquentes devraient alors être mises en œuvre pour orienter les achats des consommateurs vers les produits issus du bois ainsi que pour encourager les propriétaires et industriels dans l'intensification. Les auteurs précisent toutefois que « si les projections avaient été effectuées à un horizon plus lointain (2100 ou au-delà), les conclusions auraient pu être différentes », car le cycle de vie des forêts métropolitaines se mesure à l'échelle du siècle et non de la décennie.

► PNFB vs politique européenne...

Cette étude donne en tout cas du grain à moudre aux débats en cours, au sein de l'Union européenne. Bruxelles pousse en effet une proposition de règlement selon laquelle, sur la période 2020-2030, la gestion des forêts ne devra pas réduire sa fonction de puits de carbone, par rapport aux années 1990-2009. Or, la France vient de se doter d'un nouveau Programme national de la forêt et du bois, qui prévoit d'augmenter d'un tiers sa récolte durant la décennie à venir.

Emmanuelle Degoy

01 et 02. Abatteuse dans une sapinière post-tempête. © Étienne Beraud © CNPF.

